

Sycomore et Moneta montent au créneau chez Peugeot Invest

Détenant 6,41 % du capital, les deux actionnaires, qui viennent de déclarer agir de concert avec l'Adam, présidée par Colette Neuville, demandent l'inscription à l'ordre du jour de cinq résolutions. Ils réclament un relèvement du dividende et des changements dans la gouvernance du holding.



Robert Peugeot est président de Peugeot Invest, la société d'investissement cotée en Bourse de la famille Peugeot. (AFP)

Par [Laurence Boisseau](#) - Publié le 2 mai 2024 à 15:18

Une société qui crée de la valeur pour les actionnaires majoritaires, mais pas pour les minoritaires. Voilà comment Sycomore et Moneta décrivent Peugeot Invest, dont ils détiennent ensemble 6,41 % du capital et 3,55 % des droits de vote. Tous deux viennent de déclarer agir de concert avec l'Adam, l'association de défense des actionnaires minoritaires, qui détient une seule action. « La politique de redistribution ainsi que la gouvernance présentent un certain nombre de biais en défaveur des actionnaires minoritaires, avec une dégradation constatée récemment », ont-ils écrit dans un courrier adressé à Robert Peugeot, président du conseil d'administration de [Peugeot Invest, la société d'investissement de la famille Peugeot](#).

Leur part au capital pèse peu face aux Etablissements Peugeot Frères, principal actionnaire, avec leurs 79,98 % des titres et 88,89 % des droits de vote. Mais les deux gérants d'actifs veulent susciter un débat lors de l'assemblée générale (AG) du 24 mai prochain. Ils s'agacent du cours de Bourse. Une société holding cote toujours avec une décote par rapport à son actif net réévalué (ANR), qui correspond à la valeur de ses participations cotées (dont Stellantis, et Forvia) à laquelle on retranche la dette nette. Mais dans le cas de Peugeot Invest, la décote est jugée excessive car elle avoisine les 58 %.

Dividende

Sycomore et Moneta demandent au conseil d'administration de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de l'AG cinq projets de résolution. Le premier concerne la fixation d'un dividende correspondant à 2,5 % de l'actif net réévalué de fin 2023, soit 5,97 euros par action. La société propose un dividende bien moins élevé de 3,25 euros par action. Les gestionnaires d'actifs demandent en outre un taux de distribution de 3 % de l'ANR 2024 en 2025 avec, au moins, un maintien du niveau de dividende.

Les autres projets de résolution s'attaquent à la gouvernance du groupe. Estimant que les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés avec ceux des actionnaires, les trois actionnaires proposent d'introduire le cours de Bourse et la réduction de la décote dans les critères de fixation de la rémunération du dirigeant. Ils réclament aussi que le conseil porte à 500 minimum, le nombre d'actions que doivent détenir les administrateurs, contre 100 aujourd'hui, pour qu'ils soient davantage intéressés à la valeur de l'action. Cela implique une modification des statuts.

Ils requièrent aussi plus de transparence sur les conventions réglementées entre la société et l'actionnaire majoritaire. A l'origine de cette demande, des redevances versées à son actionnaire Etablissements Peugeot Frères. En 2021, quand [FFP a pris le nom de Peugeot Invest](#), elle a expliqué que sa démarche visait à améliorer la lisibilité de la société pour ses parties prenantes. « Ils n'ont pas dit que cela allait entraîner le paiement d'une redevance à la famille Peugeot pour l'utilisation de son nom », précise Grégoire Uettwiller, analyste gérant chez Moneta AM. Or Etablissements Peugeot Frères prélève 3 % des dividendes perçus par Peugeot Invest pour l'utilisation de son patronyme.

Enfin, Moneta, Sycomore et l'Adam proposent de confier la procédure d'évaluation du conseil aux seuls administrateurs indépendants (ce n'est pas le cas aujourd'hui) et tous les trois ans à un organisme extérieur spécialisé choisi par ces derniers. Enfin, ils demandent de prévoir une réunion des administrateurs, particulièrement des indépendants, au moins une fois par an, sans la présence des dirigeants.

« Le conseil d'administration de Peugeot Invest rappelle sa volonté de maintenir un dialogue constant et constructif avec ses actionnaires », a indiqué Peugeot Invest. « Nous regrettons le choix des deux actionnaires minoritaires activistes associés à Colette Neuville de rendre public ce courrier. Cette démarche est contraire aux recommandations de place, alors même que les instances de gouvernance de Peugeot Invest n'ont pas encore pu se réunir, pour statuer sur l'ordre du jour définitif de l'assemblée générale du 24 mai. Celui-ci sera rendu public à l'ensemble des actionnaires d'ici à la fin de cette semaine », a ajouté la société.

Laurence Boisseau